

I have a dream

Salariés en colère,
Indignés, révoltés.
Le calice est amer,
La prime est amputée,
Les salaires restent en plan,
Et pourtant, et pourtant ...
Ce n'est pas qu'un slogan
Apporté par le vent,
Espoir infime,
I have a dream :

*Au début du chemin
Deux grands arbres voisins.
Tronc aux feuilles Brunes
Du côté de la lune,
Tronc aux feuilles Jaunies
Du côté du midi.
Les caryatides apaisées
Construisent un chemin tolérant
De blocs noirs et blancs,
Avec les pavés de la révolution
Laisant la plage des illusions.
Vers la lumière de l'Est,*

*Trois pas prestes,
Trois marches encore
Vers les promesses de l'aurore.
Au fronton des écoles,
À celui des mairies,
Liberté, Egalité, Fraternité,
Ne sont-ce que des symboles ?
N'est-ce qu'une utopie ?
Solidarité, dignité,
Les mots d'aujourd'hui
Pour notre survie,
Notre humanité sans absurdité.
Que la paix règne sur la terre
Pour éloigner l'enfer,
Que la joie soit dans tous les cœurs,
Pour notre plus grand bonheur,
Que l'amour règne parmi les hommes
Malgré une histoire de pomme ...*

*Mais bien sûr, ce n'est qu'un rêve,
En attendant, nous on crève !*



**PAR RESPECT POUR L'ENVIRONNEMENT,
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.**



DÉLÉGATION CENTRALE MGEN
Action Sanitaire et Sociale
3, Rue de l'Arrivée B.P. 201 75749 PARIS CEDEX 15
Tél. Fax : 01 45 38 71 07 cfdtmgen@infonie.fr
<http://www.cfdt-mgen.org/>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MGEN 9 JUILLET 2008

Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale

À MESDAMES ET MESSIEURS LES ADMINISTRATEURS ET DÉLÉGUÉS DE LA MGEN

À VOUS, MADAME, MONSIEUR ADHÉRENT OU NON DE LA MGEN

QUEL AVENIR POUR LES ÉTABLISSEMENTS MGEN ?

La Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale regroupe 9000 salariés, dont 5000 pour le secteur hospitalier, et dispose de 3300 lits d'hôpital répartis nationalement sur 25 établissements.

↳ Nous sommes conscients des difficultés rencontrées dans notre secteur sanitaire au regard du contexte complexe de la Santé aujourd'hui.

La politique gouvernementale, appliquée par les Tutelles, se traduit par des mesures de plus en plus drastiques, des diminutions de budget, des contraintes de fonctionnement.

Les conséquences directes sur les salariés sont : la baisse du pouvoir d'achat, la dégradation des conditions de travail, l'incertitude quant à l'avenir, la qualité du service rendu, etc. À titre d'exemple, les personnels souffrent du manque d'effectif notoire, notamment dans les EHPAD, ce qui génère une maltraitance passive supportée de manière douloureuse par les patients et leur famille, et mal vécue par les salariés.

↳ Si nous nous interrogeons sur la volonté du gouvernement de maintenir la place du secteur PSPH (Privé à but non lucratif participant au Service Public Hospitalier) dans le paysage sanitaire français ; nous nous interrogeons aussi sur la politique de la MGEN. Le secteur PSPH est reconnu comme étant mieux géré que le secteur public. Néanmoins, la MGEN a-t-elle une réelle volonté de garder ses établissements avec la même qualité ?

↳ Pourtant, les salariés contribuent grandement à la qualité du fonctionnement des centres médicaux. Ils ont fait d'énormes efforts pour maintenir l'excellence dans les établissements, et ont permis à la MGEN de passer les certifications avec succès grâce à l'implication de chaque membre du personnel. La MGEN ne doit pas ignorer la démobilisation et la démotivation qui s'installent alors qu'il faut préparer la troisième phase des certifications, et qui risquent d'entraîner, par ailleurs, des départs qui seront difficiles à remplacer.

↳ Depuis janvier 2008, dans le secteur sanitaire et social, c'est la colère, l'incompréhension, l'insatisfaction, le mécontentement, de la part des salariés, à propos de la baisse du pouvoir d'achat, de la dégradation des conditions de travail, du manque de dialogue social.

Nos représentants au conseil d'administration l'ont exprimé en janvier et en avril 2008.

COMPLAINTES DES SALARIÉS DU SANITAIRE QUI ONT LE BLUES !.....

L'expression nouvelle, c'est le SLAM.

Alors, lisez ces poèmes façon « Grand Corps Malade ».

Ce n'est même pas de la haine,

Juste une immense peine,

Un cri de désespoir

Pour sortir du noir.

Complainte de la prime

Sans la prime
On déprime.
C'est notre salaire,
Quelle galère.
MGEN
T'es sans gêne,
Notre prime
Tu la décimes,
Nous on trime,
Tu nous brimes.
Nos centimes
Sont légitimes.

Tu nous opprimes,
On est victimes.
Notre prime
Nous appartient,
C'est notre salaire
Du quotidien,
C'est notre affaire,
Tu la comprimes.
On est malade,
Est-ce un crime ?
Du coup, la prime
Tu la taillades,

On est puni
D'être au lit.
La prime en otage,
C'est du chantage.
MGEN,
Tu nous promènes,
Où sont tes promesses,
Tu n'es qu'une traîtresse,
On y avait cru,
On n'en peut plus !

Blues du pouvoir d'achat

Pouvoir d'achat
À minima,
Il a fondu
Y'en a plus !
Fais quelque chose,
Il faut que tu oses,
Pour nos salaires,

C'est nécessaire.
On est au désespoir,
MGEN, quel est ton pouvoir ?
Tu nous ballades
Avec tes galéjades,
On n'en peut plus,
On descend dans la rue !

Touche pas à mes 35 heures !

Touche pas à mes 35 heures,
C'est mon dur labeur.
Je suis usé, fatigué,
J'ai tout donné.
Touche pas à mes acquis,
C'est le juste prix.
C'est la considération
Pour ma contribution

À la qualité du fonctionnement
Et l'excellence de tes établissements.
Touche pas à mes 35 heures,
Et leurs repos bienfaiteurs.
Ne fais pas un pas de plus,
MGEN, tu es prévenue,
Entends monter la clameur
Du salarié en fureur.

Les salariés de MGEN Action Sanitaire et Sociale contribuent grandement à la qualité du fonctionnement des centres médicaux, ils s'emploient à maintenir l'excellence des établissements. Ils sont compétents et consciencieux, mais aujourd'hui, ils sont aussi désorientés, démotivés, déçus.

Mais ils restent déterminés !

↳ L'employeur MGEN se retranche derrière les pouvoirs publics et la FEHAP pour justifier son absence de réponse. C'est toujours la faute « aux autres » !...

↳ Nous maintenons qu'il a pleinement son rôle à tenir auprès des tutelles et au sein de la FEHAP.

↳ La MGEN est très présente à certains niveaux. Elle se mobilise sur les questions du handicap, sur la franchise médicale, etc, et conteste souvent la politique gouvernementale en matière de santé. Mais bien qu'elle se présente comme un acteur incontournable dans de nombreuses instances de l'économie sociale, force est de déplorer qu'elle ne met pas la même énergie à la défense de ses salariés. Nous aimerions constater la même détermination et la même réactivité envers la FEHAP et les ARH afin d'obtenir d'autres avancées.

QUE L'EMPLOYEUR NE DISE PAS QU'IL NE PEUT RIEN FAIRE DANS LE CONTEXTE ACTUEL. IL A UNE POSSIBILITÉ IMMÉDIATE, QUI APAISERAIT LE MÉCONTENTEMENT ET ASSAINIRAIT LE CLIMAT SOCIAL : C'EST LA NÉGOCIATION SUR LA PRIME !

L'absence de réponse et de geste significatif de la part de l'employeur, explique le mouvement social d'aujourd'hui, mouvement initié et organisé par la CFDT, Organisation Syndicale majoritaire à la MGEN.

NOUS VOULONS VOUS SENSIBILISER SUR LE DEVENIR DES ÉTABLISSEMENTS MGEN.

Les salariés sont attachés à la qualité du service et des soins, ils se sont toujours investis pour la bonne marche des établissements avec conscience et professionnalisme. Mais aujourd'hui, les moyens ne sont plus réunis pour assurer la qualité et le respect des valeurs mutualistes. L'incertitude plane y compris sur la pérennité des établissements : incertitude sur l'avenir, précarité, dégradation des conditions de travail, attente des différentes mesures et décrets qui évoluent très vite ces derniers temps, futurs moyens sans doute revus à la baisse, etc...

CE N'EST PAS LE MOMENT, EN PLUS, DE LÂCHER LES SALARIÉS !

CONTEXTE SOCIAL : COMMENT EN EST-ON ARRIVÉ LÀ?

En 2004, la MGEN a opté pour une nouvelle convention collective après avoir dénoncé l'ancienne afin de se conformer aux directives européennes. La FEHAP (Convention Collective Nationale 51) est ainsi entrée en vigueur dans notre mutuelle Action Sanitaire et Sociale en octobre 2004.

↳ Les principaux points de désaccord dès le départ : non reconnaissance de nombreux métiers, non reconnaissance de l'encadrement dans tous les secteurs.

↳ Par ailleurs, l'évolution de la FEHAP n'est pas à la hauteur de l'évolution générale des autres secteurs et de l'augmentation du coût de la vie. L'écart se creuse de plus en plus avec la fonction publique. Nous ne pouvons que constater l'absence d'avancée significative relative à la question des salaires.

↳ La MGEN n'ouvre aucune piste pour fidéliser ses salariés et être attractif à l'embauche.

↳ La mobilisation des salariés est importante et s'est concrétisée par une pétition en février 2008, adressée à l'employeur MGEN et l'employeur FEHAP, signée par 1500 salariés du secteur Action Sanitaire et Sociale. Nous attendons encore la réponse à ce jour...

↳ Cette année, la négociation annuelle s'est ouverte dans un climat de tension importante, dans un contexte national ne proposant que de racheter les RTT ou de faire des heures supplémentaires pour maintenir le pouvoir d'achat, alors, et c'est un comble, que la réduction du temps de travail a largement été supportée en termes de conditions de travail et de modération salariale.

Au final, la MGEN, alors qu'elle en rejetait initialement le principe, accepte, pour le sanitaire et social :

⇒ La prise en charge, par l'employeur, à hauteur de 35%, de la cotisation à la Mutuelle, avec accès à l'adhésion sans pénalités jusqu'à fin 2008.

Cependant, jamais nous n'aurions imaginé que cette participation se fasse sur les deniers publics, à savoir le budget des établissements, avec comme conséquence dans certains centres, la suppression de postes. Nous ne sommes plus du tout dans l'esprit de l'accord signé.

⇒ Le versement de la prime en novembre avec un engagement à négocier et à aboutir sur d'autres modalités de répartition.

Au terme de cette négociation, la CFDT dresse le bilan. La pression collective a permis certaines avancées. Mais, les résultats sont loin d'être satisfaisants, et nous attendons la MGEN sur la tenue de ses engagements.

LA PRIME DÉCENTRALISÉE

La convention collective prévoit le versement d'une prime en fin d'année équivalente à 5 % du salaire brut, soumise à conditions. L'employeur s'était engagé en février 2008 à ouvrir des négociations sur les modalités d'attribution et de répartition de cette prime. **La CFDT, depuis 4 ans**, a un catalogue de propositions bien rempli pour la répartition de cette prime décentralisée. Aujourd'hui, la demande est impérative sur :

⇒ **La prise en compte des indemnités journalières des accidents du travail pour le calcul de la prime,**

⇒ **La non prise en compte des temps d'hospitalisation,**

⇒ **et une modification du nombre de jours d'absence décomptés.** Entre 60 avec la FEHAP et 140 avec l'ancienne convention collective MGEN, il doit être possible de trouver un moyen terme.

C'est le minimum acceptable pour une mesure qui ne coûte pas un centime à l'employeur. Inutile également d'agiter le chiffon rouge de l'absentéisme : la MGEN Action Sanitaire et Sociale, en maladie seule, est à 4,5 %, donc inférieur au secteur privé lucratif et moitié du public.

Ces propos sont dignes d'un discours d'assureur, mais certainement pas de mutualiste !

D'autre part, le second sujet de mécontentement des salariés, c'est la **BAISSE DU POUVOIR D'ACHAT.**

PLUS DE 10 % EN MOINS DE 10 ANS !

Nous savons que ce n'est pas uniquement en interne que les solutions peuvent être trouvées.

Mais c'est peut-être le moment pour l'employeur MGEN de peser de tout son poids dans les négociations afin de défendre son personnel.

⇒ **Au niveau des ARH** (Agence Régionale d'Hospitalisation) : la MGEN doit se faire entendre afin d'obtenir les budgets correspondant aux besoins. Les tutelles n'ont pas joué le jeu en 2002 en refusant de financer les accords signés et agréés, contribuant ainsi à accentuer les déficits des établissements. Aujourd'hui, avec les EPRD (Etats Prévisionnels des Recettes et des Dépenses), la situation est toujours critique. Mais sans financement suffisant, c'est la mort des établissements du secteur Sanitaire et Social.

⇒ **Au niveau de la FEHAP** : 2 revendications majeures : l'augmentation significative de la valeur du point, et la revalorisation des catégories professionnelles, surtout pour les indices les plus bas.

↳ La MGEN, 1^{ère} mutuelle de France, se plaint à considérer son importance. **Qu'elle nous montre son efficacité !** Maintenant, deux représentants de la MGEN siègent à la FEHAP, nous attendons de voir les résultats de leur action.

↳ Une prime tout de suite répondeurait à une situation de crise, à l'urgence.

↳ Mais un réel travail de fond est à mener afin d'améliorer les conditions de travail et les rémunérations. L'employeur a tout son rôle à tenir dans cette bataille, et **nous attendons de lui qu'il prenne ses responsabilités en qualité d'employeur représentatif de l'économie sociale !**

Pour mémoire, la MGEN a 3 millions de personnes cotisantes, et boucle l'année 2007 sur un résultat net de 26 millions d'€.

◇ ◇ ◇ ◇ ◇